

Conseil de sécurité

Distr. générale
17 avril 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le 9 février 2007, en application de la résolution 1727 (2006), j'ai pris les mesures administratives nécessaires pour proroger le mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire et nommé les cinq nouveaux membres du Groupe ci-après :

Grégoire Bafouatika (Congo) (aviation)
Lipika Majumdar Roy Choudhury (Inde) (finances)
Abdoul Wahab Diakhaby (Guinée) (diamants)
André Thorsen (Canada) (armes)
Oumar Dieye Sidi (Niger) (douanes)

J'ai été informé ultérieurement que l'un des experts, André Thorsen, ne pouvait assumer ses fonctions. Tenant compte du peu de temps qui reste à courir au mandat du Groupe d'experts et après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai pris la décision de ne pas nommer un autre expert pour remplacer M. Thorsen.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-31017 (F) 180407 180407